



SÉCUR+

Service d'assistance



Services d'assistance haut de gamme offerts aux assurés du **Programme construction canadien**



🛡 ASSISTANCE JURIDIQUE

🛡 ASSISTANCE VOL D'IDENTITÉ

🛡 TÉLÉMÉDECINE

🛡 ASSISTANCE POUR REMPLIR VOS RÉCLAMATIONS
D'ASSURANCE INVALIDITÉ

ASSISTANCE JURIDIQUE

Un de nos avocats attend votre appel

Combien de fois auriez-vous aimé obtenir les explications d'un avocat sur une situation juridique ou pour répondre à vos questions ? Avec l'assistance juridique téléphonique de votre programme, vous pouvez obtenir rapidement l'assistance de l'un de nos avocats qui vous aidera à voir clair dans votre situation.

Domaines de droit et exemples de sujets de consultation téléphonique :



Famille

Séparation, divorce, pension alimentaire, garde d'enfants.



Succession et mandats de protection

Testaments, mandats, procurations.



Propriété ou habitation

Vices cachés, troubles de voisinage, bail, conflits contractuels.



Fonctionnement du système judiciaire

Quels sont mes recours ? Comment préparer mon dossier pour la Cour des petites créances ?



Consommation

Biens endommagés, bris de contrat, problèmes de garanties.



Tout autre sujet ou question de nature juridique que vous désirez aborder.

Obtenez de l'assistance juridique que vous soyez en poursuite, en défense ou tout simplement à l'affût d'une information.

Les avocats qui vous assisteront sont membres du Barreau et ont au minimum 5 ans d'expérience. Ils sont disponibles du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, sauf les jours fériés.

OUI! LE NOMBRE D'APPELS ET LA DURÉE SONT ILLIMITÉS

ASSISTANCE VOL D'IDENTITÉ

Une accalmie dans la tourmente

Les vols de données sont de plus en plus fréquents. Qu'ils mènent ou non à une fraude, c'est préoccupant ! Il est tellement rassurant de compter sur l'assistance de professionnels qui savent quoi faire en de telles situations.

NOTRE ÉQUIPE VOUS AIDERA QU'IL S'AGISSE DE PRÉVENTION OU DE RÉTABLISSEMENT DE VOTRE IDENTITÉ À LA SUITE D'UNE FRAUDE.

- Renseignements sur la distinction entre le vol d'identité et la fraude d'identité.
- Moyens à prendre pour diminuer la vulnérabilité face à ce genre de situation.
- Étapes à suivre quand un vol survient.
- Information sur les possibles impacts financiers et sur la cote de crédit.
- Recours à exercer si une situation de fraude se présente.
- Accompagnement dans les différentes étapes menant au rétablissement de votre identité et conseils sur comment bien s'organiser dans le processus de signalement et la surveillance de votre dossier de crédit.

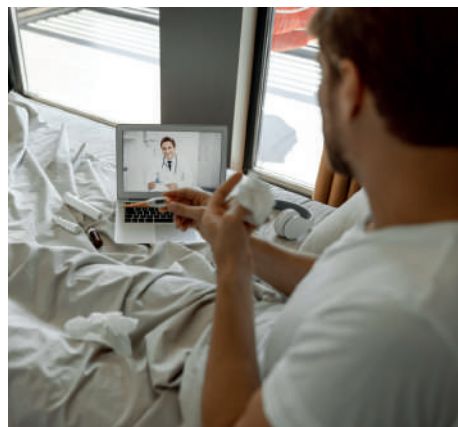
LE SERVICE COMPREND

- De l'assistance vol d'identité disponible du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, sauf les jours fériés.
- L'assistance d'un de nos avocats membres du Barreau du Québec depuis au moins 5 ans.
- Le nombre d'appels et la durée sont illimités.



TÉLÉMÉDECINE

Au rendez-vous quand vous en avez besoin



La télémédecine* vous permet d'obtenir un soutien médical immédiat, confidentiel et professionnel à partir de votre ordinateur, tablette ou d'un téléphone intelligent.

Les médecins membres de l'équipe EQ Care peuvent évaluer vos besoins médicaux, prescrire ou renouveler des médicaments d'ordonnance, vous référer à des médecins spécialistes et demander des analyses de laboratoire par voie électronique. Ce service vous facilitera l'accès à des soins médicaux et vous permettra d'éviter les files d'attente en clinique sans rendez-vous. Les membres de votre famille sont aussi couverts par ce service.

**SERVICE ACCESSIBLE 7 JOURS SUR 7,
24 H SUR 24 OÙ QUE VOUS SOYEZ !**

RAISONS POUR LESQUELLES VOUS POURRIEZ CONSULTER

- Infections oculaires
- Stress et santé mentale
- Prise en charge de maladies chroniques
- Renouvellements d'ordonnances
- Problèmes de peau
- Requêtes pour analyses de laboratoire
- Santé sexuelle
- Coordination et prise de rendez-vous
- Examens médicaux
- Livraison de médicaments à domicile
- Migraines et infections des sinus
- Rendez-vous avec des spécialistes
- Etc.

*Service offert en partenariat avec notre fournisseur EQ Care. La procédure d'accès au Portail d'EQ Care vous sera transmise personnellement par courriel.

AIDE À LA RÉCLAMATION

Pour un règlement sans tracas

Il est parfois complexe de préparer sa réclamation de prestation d'assurance invalidité. Remplir les formulaires et fournir la documentation requise peut soulever des questions. C'est pourquoi nous vous offrons de le faire avec l'assistance d'un professionnel qui vous accompagnera lors d'un entretien téléphonique. Votre dossier pourra ainsi être complété plus facilement et traité dans de meilleurs délais.

QUELQUES AVANTAGES DE CE SERVICE D'ASSISTANCE

- Vous bénéficiez d'une assistance téléphonique ou en ligne livrée dans les 24 h de votre appel initial par un avocat membre du Barreau du Québec disponible pour vous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, à l'exception des jours fériés.
- Vous parlez à un professionnel indépendant de l'assureur.
- Votre confidentialité est garantie.
- L'avocat s'assure de répondre à vos questions et révisé votre questionnaire avant sa transmission à l'assureur pour qu'il soit conforme et ainsi éviter des allers-retours inutiles.
- Prise de connaissance de la déclaration du médecin traitant avant qu'elle ne soit transmise à l'assureur et intervention, si nécessaire, afin que celle-ci contienne les informations pertinentes.
- Des formulaires remplis avec précision qui permettent un traitement rapide et efficace de votre demande de réclamation.

**Contactez notre équipe d'aide à la réclamation en
composant le 1 833 892-2305**



CES SERVICES D'ASSISTANCE AJOUTÉS
AU PROGRAMME CONSTRUCTION
CANADIEN VOUS DONNENT UNE
PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE DE
GRANDE VALEUR POUR AMOINDRIR
LES ALÉAS DE LA VIE QUOTIDIENNE,
ET CE, POUR AUSSI PEU QUE 30 \$
PAR MOIS (PLUS TAXES).

Lorsqu'une situation d'invalidité survient, il n'est pas rare qu'elle entraîne des problèmes juridiques et que les suivis médicaux se multiplient. Savoir que des professionnels peuvent vous accompagner et vous assister contribue à alléger la situation.

Contactez-nous
pour accéder à ces services
1 833 892-2305



RÉSEAU D'ASSURANCE

IDC
WORLDSOURCE INC.

IDCWIN.COM



1205, rue Ampère, bureau 201,
Boucherville (Québec) J4B 7M6
Sans frais : 1 877 831-4884
Télécopieur : 450 641-8653



RENSEIGNEMENTS SUR LE PRESTATAIRE DE SERVICE

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance :

ANNÉE			MOIS			JOUR			

 Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Province : _____ Courriel (obligatoire) : _____
Téléphone : _____

AUTRE ASSUREUR

Nom de l'assureur du contrat individuel d'assurance
invalidité longue durée (de type non résiliable) : _____
N° de Police (Contrat) : _____

SERVICE SOUSCRIT

- Assistance juridique
- Assistance vol d'identité
- Assistance télémédecine
- Assistance à la réclamation

SIGNATURES

J'ai pris connaissance de l'**autorisation de débits préautorisés** au verso du document.

**CETTE PROPOSITION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE D'UN CHÈQUE DE DÉPOT AU MONTANT DE 30\$ + TAXES SOIT 34,49\$
(TPS 1.50\$ #887461762RT0001 et TVQ 2.99\$ #1207528133RS0001) LIBELLÉ AU NOM IDC Worldsource inc.**

Nom du prestataire de service : _____
Signature : _____ Date : _____
Nom du payeur : _____
Signature : _____ Date : _____
Conseiller/Témoïn : _____
Signature : _____ Date : _____

AUTORISATION DE DÉBITS PRÉAUTORISÉS

1. Je conviens de participer à ce plan de débits préautorisés (DPA) destiné à des fins d'affaires, et j'autorise l'administrateur IDC Worldsource à tirer un débit mensuel selon le terme prévu à mon contrat, sur mon compte mentionné par mon chèque déposé avec la présente. En cas de changement du montant du débit, IDC Worldsource expédiera un préavis écrit de 10 jours au payeur à la dernière adresse connue.
2. La présente autorisation est donnée à l'avantage de l'administrateur et à mon institution financière et, en contrepartie de l'acceptation par mon institution financière de procéder à des débits à mon compte conformément aux règles de l'association Canadienne des paiements. Je conviens que tout ordre que je peux donner de tirer un DPA, et que tout les DPA tirés conformément à la présente autorisation me lient comme si je les avais signés, en cas de débit sous forme papier ou autres.
3. Je comprends que si un débit n'est pas honoré pour provision insuffisante, j'autorise l'administrateur à reprendre un DPA sur mon compte dans les 30 jours suivants l'effet retourné.
4. Je garantis que toutes les personnes qui doivent signer à l'égard du compte, ont signées la présente autorisation. Je consens à ce que les renseignements de cette autorisation DPA soient communiqués à l'institution financière.
5. Je comprends que je peux mettre fin à cette autorisation, sous réserve d'un préavis écrit d'au moins 10 jours, pour les contrats visés par cet accord : au 1205 Ampère, bureau 201, Boucherville, Québec, J4B 7M6.
6. J'ai certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec la présente autorisation. Pour obtenir plus d'informations sur mes droits de recours, un spécimen de formulaire d'annulation ou de l'information additionnelle sur les droits d'annulations de cette autorisation, je peux communiquer avec mon institution financière ou visitez www.cdnpay.ca.
7. Je comprends les modalités ci-dessus, et j'en conviens.